

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D'AOUT 1985

METEOROLOGIE

En août, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 18,3 °C, chiffre supérieur de 0,7 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 68 mm de précipitations et 270 heures d'insolation, contre 26 mm de précipitations et 202 heures d'insolation en août 1984.

POPULATION

En août, la population résidente du canton a augmenté de 241 personnes et se chiffre à 364 476 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un gain migratoire de 186, saisonniers compris (arrivées dans le canton : 1 688, départs : 1 502) et d'un gain du mouvement naturel de 55 (naissances : 343, décès : 288). En une année - de fin août 1984 à fin août 1985 - la population du canton s'est accrue de 1 455 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers (sans les internationaux) s'élève, à fin août, à 90 466 (août 1984 : 87 948), dont 58 453 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 7 571 saisonniers et 24 442 frontaliers. En une année - de fin août 1984 à fin août 1985 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 477, celui des frontaliers de 778, celui des saisonniers de 263.

A fin août, le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 691 (1 743 à fin juillet) et celui des chômeurs partiellement sans emploi à 73 (87 à fin juillet). Le taux de chômage en pour cent de la population active est égal à celui de juillet, soit 1,0 %.

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 146,7 millions de kWh (août 1984 : 142,3 millions de kWh) et celle du gaz à 30,3 millions de kWh (août 1984 : 27,3 millions de kWh).

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

396 logements, dont 66 villas, ont été autorisés en août, ce qui porte à 1 323 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 1 279 pour la même période de l'année précédente.

227 logements, dont 21 villas, ont été achevés en août, ce qui porte à 1 306 l'ensemble des logements construits depuis le début de l'année, soit le même nombre que pour la période correspondante de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En août ont été enregistrées 220 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 3 328 milliers de francs, contre 255 pactes et 7 622 milliers de francs en août 1984.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin août 217 731 unités, dont 179 200 autos (août 1984 : 210 337 véhicules et 173 917 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois d'août 7 044 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 469 113 passagers, contre 6 708 mouvements d'appareils et 441 168 passagers en août 1984.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en août par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 102 millions de francs (3 310 millions de francs en août 1984).

TOURISME

En juillet, 112 708 hôtes (108 088 en juillet 1984), dont 105 437 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 282 899, contre 283 569 en juillet 1984.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une hausse de 0,1 % en août et s'élève à 109,6 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 134,4 points en août. En douze mois, il a augmenté de 3,5 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En août, 7 543 réquisitions de poursuite (7 677 en août 1984) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 44 séquestres (46 en août 1984).